

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Valergues pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Le lundi, mardi et jeudi : 9h / 12h et 14h / 17h
- Le mercredi : 16h / 20h

+ Vendredi 28 mars 2025 9h/12h (ouverture exceptionnelle)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête papier, le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5917>; les adresser par écrit à la mairie de Valergues, Place de l'Horloge, 34130 VALERGUES ou par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-5917@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5917@registre-dematerialise.fr)

1. Jean-Pierre RABAT, commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal administratif de Montpellier, recevra en mairie :

- le Mercredi 26/02 de 16h à 19h
- le Mardi 11/03 de 14h à 17h
- le Mercredi 26/03 de 16h à 19h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à la mairie.